



APPEL À PROJET 2022- 2023

« QUALIIF' PETITE ENFANCE »

QUALITÉ D'ACCUEIL – LEVIERS D'INSERTION INNOVANTS – FORMATION

FICHE 3 – Adaptation de l'offre d'accueil « Petite Enfance » aux horaires atypiques

- Demande de financement pour 2022
- Demande de financement pour 2023

Pour rappel :

Chaque action doit faire l'objet de la présentation d'un budget prévisionnel.

> En cas de financement pluriannuel, pour une action identique sur les deux exercices, 2022 et 2023, ne compléter qu'une fiche action en cochant les demandes de financement pour 2022 et 2023.

> En cas de demande de subvention au titre de 2022 et/ou au titre de 2023 pour des actions non reconduites d'une année sur l'autre, il est nécessaire de compléter des fiches différenciées pour chacune des actions à mener sur ces deux exercices.

1) INFORMATIONS GÉNÉRALES

Action N° :

Coordonnées de la personne en charge de l'action

Il s'agit de la personne qui sera à même de répondre aux questions de la Caf sur les objectifs et la mise en œuvre de l'action présentée ici

NOM :

Prénom :

Fonction :

①



2) OPPORTUNITÉ DU PROJET

Le diagnostic social et territorial

Quels méthodes et outils ont été employés pour réaliser le diagnostic préalable à la mise en œuvre de l'action ?

Description synthétique de l'action (contexte du projet, constats, besoins identifiés et formulés par les familles)

3) MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Quels sont les horaires d'ouvertures de la / des structure(s) ?

Quelle est l'amplitude d'ouverture journalière de la / des structure(s) ?

Combien d'enfants sont accueillis dans votre/ vos structure(s) ?

Nombre prévisionnel d'heures allant au-delà de 12 heures d'ouverture journalière sur l'exercice :

2022 :

2023 :

Combien de places sont-elles réservées à partir de la 12^{ème} heure d'ouverture de la structure (amplitude) ?

2022 :

2023 :

3) BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS DU PROJET

Nombre prévisionnel d'enfants accueillis à partir de la 12^{ème} heure d'ouverture de la structure?
(une place peut accueillir plusieurs enfants différents)

2022 :

2023 :

Quotient familial des familles ?

Quotient familial	0 à 200 €	201 à 400 €	400 à 600 €	601 € et >	TOTAL
Effectif prévisionnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Comment les familles sont-elles identifiées / repérées / orientées ?

Les acteurs de l'insertion

Les acteurs de la petite enfance

Les collectivités territoriales disposant d'un service dédié à l'orientation des publics cibles ou un personnel qualifié assurant une coordination « insertion »

Un travail en partenariat est-il engagé autour de cette action avec d'autres partenaires ?

Oui

Non

Si oui, pouvez-vous préciser avec qui et comment se fait l'articulation partenariale ?